

BUREAUX : RUE NAIN.

PROPRIÉTAIRE-GERANT : A. REBOUX

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

ON S'ABONNE ET ON REÇOIT LES ANNONCES : A ROUBAIX, chez M. Reboix, rue Nain, 1; à Lille, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée; à Paris, chez MM. Havas, Lafitte-Bullier, & Co, place de la Bourse, 8; à Bruxelles, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

ABONNEMENTS : ROUBAIX-TOURCOING: Trois mois, 12 fr.; six mois, 23 fr.; Un an, 44 fr. LE NORD DE LA FRANCE: Trois mois, 14 fr.; six mois, 27 fr.; Un an, 51 fr. — L'abonnement continue, sauf avis contraire.

ANNONCES: 20 centimes la ligne RÉCLAMES: 25 centimes — On traite à forfait.

Heures de départ des trains: Roubaix à Lille, 5 17, 7 02, 8 12, 9 48, 11 37, m., 12 26, 1 56, 3 42, 5 11, 6 15, 7 38, 9 36, 11 11, s. — Roubaix à Tourcoing-Mouscron, 5 36, 7 08, 8 43, 10 13, 11 23, m., 1 15, 2 46, 5 03, 6 03, 8 13, 10 22, 11 31, s. — Lille à Roubaix, 5 20, 6 50, 8 25, 9 55, 11 05, 12 57, 2 28, 4 45, 5 45, 7 55, 10 05, 11 15. Tourcoing à Roubaix et Lille, 5 40, 6 53, 8 03, 9 41, 11 28, 12 17, 1 47, 3 33, 5 02, 6 06, 7 28, 9 24, 11 02. Mouscron à Lille, 6 43, 7 53, 9 31, 11 18, 12 05, 3 21, 4 50, 5 57, 7 40, 9 14

BOURSE DE PARIS	
DU 10 JUIN	
3 0/0	56 55
4 1/2	80 ..
Emprunt 1871	89 60
Emprunt 1872	90 85
DU 11 JUIN	
3 0/0	56 70
4 1/2	80 37 1/2
Emprunt 1871	89 60
Emprunt 1872	90 85

ROUBAIX, 11 JUIN 1873

La gauche et le centre Christophle ont livré hier au gouvernement, à propos de la suppression du *Corsaire*, une bataille sur le succès de laquelle ils comptaient beaucoup. Ils comptaient sur une revanche du 24 mai. Leur défaite a été aussi complète que possible. Après une vive discussion, M. Christophle, qui s'est fait le docile instrument des radicaux, a présenté un ordre du jour motivé auquel se sont ralliés MM. Gambetta, Germain et Rampon. Cet ordre du jour a été rejeté. L'ordre du jour pur et simple, proposé par M. Barragnon et accepté par le gouvernement, a été voté par 389 voix contre 315. La majorité en faveur du ministère a donc été de 74 voix. Les adversaires du ministère doivent maintenant commencer à comprendre qu'il ne s'agit plus de déplacer sept ou huit voix pour mettre le gouvernement en minorité.

Voici le texte de la circulaire de M. le duc de Broglie aux représentants de la France à l'étranger; nous le reproduisons en faisant remarquer qu'il est de tout point conforme à l'analyse que le *Times* avait publiée:

Monsieur,

Vous avez été informé que, par un décret du 24 mai dernier, l'Assemblée nationale a accepté la démission de M. Thiers, président de la République, et a désigné, pour le remplacer dans cette dignité, M. le maréchal de Mac-Mahon, duc de Magenta. Je suis déjà avec quel respect et quelle approbation unanime a été accueilli partout le nom du nouveau président. L'éclat de ses services, l'intégrité de son caractère l'appelaient naturellement à ces hautes fonctions.

Je crois cependant nécessaire de vous indiquer brièvement la portée des événements qui ont amené ce changement dans la personne du dépositaire du pouvoir suprême. Le différend qui s'est élevé entre la majorité de l'Assemblée nationale et M. Thiers n'a porté sur aucun point relatif à la politique étrangère. Vous pouvez vous souvenir que, pendant le cours des deux années qui viennent de s'écouler, la conduite adoptée par M. Thiers pour rétablir nos rapports avec les puissances étrangères après les désastres de 1870, n'a fait l'objet d'aucun débat dans l'Assemblée. Des votes nombreux, au contraire, ont approuvé les efforts qu'a faits avec succès cet homme illustre pour effacer les traces de nos malheurs et rendre à la France sa pleine indépendance nationale. Le nouveau président, dans son Message, que les journaux vous ont fait connaître, rend à cet égard, vous l'aurez remarqué, pleine justice à son prédécesseur.

Vous n'aurez donc rien à changer aux instructions que vous avez reçues du dernier gouvernement; je les développerai quand l'occasion s'en présentera, d'après les ren-

seignements que vous m'aurez transmis vous-même; mais, en attendant, vous devez rester fidèle à la ligne de conduite qui vous a été tracée.

C'est sur la politique intérieure uniquement que le président et l'Assemblée sont entrés en dissentiment. La majorité de l'Assemblée a pensé qu'une résistance énergique devait être opposée aux progrès de l'esprit révolutionnaire attestés par les derniers résultats électoraux, et n'a pas trouvé que le cabinet formé par le président à la suite de ces élections présentât toutes les garanties qu'elle désirait à ce point de vue essentiellement conservateur. Un ordre du jour qui exprimait cette pensée a été adopté, et les ministres ayant donné leur démission, le président n'a pas cru pouvoir changer sa ligne de conduite et les accompagner dans leur retraite.

Le nouveau gouvernement, se conformant à son origine, suivra donc une politique résolument conservatrice, c'est-à-dire pacifique au dehors et modérée au dedans. Opposant une sévérité inflexible à toutes les tentatives que ferait le parti révolutionnaire pour étendre son influence par des voies illégales, il ne sortira pas lui-même de la légalité la plus stricte.

Aucune réaction n'est méditée et ne sera tentée contre les institutions existantes; les lois constitutionnelles présentées par nos prédécesseurs restent soumises au jugement de l'Assemblée, qui tranchera seule, quand elle le jugera convenable, la question suprême de la forme du gouvernement.

En expliquant ainsi, suivant la réalité des faits, le sens de cet important événement, vous ne manquerez pas de faire remarquer que la question débattue à l'Assemblée nationale intéressait non-seulement le repos de la France, mais celui de toutes les nations. Ce n'est point en France seulement que l'esprit révolutionnaire conspire contre la paix publique et contre les bases mêmes de l'ordre social. Aucune nation de l'Europe n'est exempte de ce mal, et toutes ont un égal intérêt à le voir réprimé. La situation de la France et l'action puissante qu'elle exerce autour d'elle rendraient le triomphe du parti révolutionnaire dans notre patrie plus grave que partout ailleurs, et la cause de la société française est celle de la civilisation tout entière.

Ces considérations doivent servir de règle au langage que vous tiendrez au sujet des derniers événements, et vous vous efforcerez de les faire apprécier au gouvernement auprès duquel vous êtes accrédité.

Agrérez, etc.

Signé BROGLIE.

On lit dans le *Journal officiel*:
« Le Trésor a effectué, le 2 juin, aux caisses du gouvernement allemand, le versement de la somme de 250 millions, représentant le premier quart du cinquième milliard de l'indemnité de guerre. »

Causes de la dernière Crise des Charbons en Angleterre.

M. Boisselier, consul de France à Liverpool, a fait, sur la question des charbons et la cause de la cherté de la houille en Angleterre, d'importants rapports qui nous fournissent les renseignements suivants:

Les cours de la houille anglaise, qui tombent d'ordinaire à l'approche du printemps, se sont au contraire élevés en 1872. Vers le milieu de l'année, ils étaient de près de 50 pour cent supérieurs à la moyenne des années précédentes. Au mois de juillet, les charbons qui se vendent ordinairement à cette époque 19 ou 20 shillings et 22 ou 23 shillings, selon l'espèce, valaient sur le marché de Londres, 30 et 34 shillings. A Liverpool, le charbon qui valait 14 shillings au 1^{er} janvier 1872, était coté au commencement du mois d'août, à 21 shillings la tonne.

Rendue en France, à Boulogne, la houille anglaise était demandée à 40 fr. les 1.000 kil., tandis que, en 1871, le prix moyen était de 29 fr. 19, et, en 1870, de 16 fr. 68 seulement.

A Belfast, un grand établissement s'est procuré, vers la fin de 1872, 50 tonnes de houille au prix de 62 fr. 50 la tonne, que l'on payait, en 1871, de 17 fr. 59 à 20 fr.

Cette hausse sur une matière indispensable à l'industrie et à la marine préoccupe vivement le monde des affaires. Afin d'y remédier, on en recherche les causes. Nous allons les rappeler aussi succinctement que possible.

La première cause de l'élevation des cours est la demande excessive de la houille pendant les neuf mois qui ont précédé la crise. Cette demande avait sa raison d'être dans le développement merveilleux pris par l'industrie sidérurgique en Angleterre et aussi dans le développement de la marine à vapeur, qui tend de plus en plus à se substituer à la marine à voiles.

L'exportation a contribué pour une part très minime à la hausse des charbons, comme il est facile de le constater, si l'on rapproche les chiffres de la production de ceux de l'exportation.

En 1854, la production totale du Royaume-Uni était de 64,661,401 tonnes et l'exportation de 4,309,255 tonnes; en 1871, la production montait à 110,060,000 tonnes et l'exportation s'élevait à 12,816,434. Il y a dix-sept ans, l'exportation était donc de 7 pour cent de la production; elle est aujourd'hui de 12 pour cent. Cette augmentation,

distribuée sur une si longue période, est insuffisante pour expliquer une hausse de 50 pour cent dans les prix en moins d'une année.

Le mouvement ouvrier pour l'élevation des salaires et la diminution des heures de travail semble avoir beaucoup plus impressionné les cours.

De 1861 à 1871, par exemple, les gâtes des abatteurs de houille ont éprouvé une augmentation de 30 pour cent. La journée de travail a été, en outre, réduite de dix à huit heures, ce qui équivaut à une augmentation de salaire d'environ 25 pour cent. A chaque concession faite par les propriétaires de mines succède une élévation proportionnelle des cours, qui amène à son tour de nouvelles exigences de la part des mineurs.

Les mines n'étant plus exploitées pendant huit heures par jour au lieu de douze, la production du charbon a diminué d'un tiers. Cette diminution dans la production a fait supposer un moment que les mines d'Angleterre étaient épuisées. Il n'est rien.

La diminution des heures de travail a encore d'autres conséquences. Les propriétaires de houillères se sont vus forcés de trouver dans une moindre quantité de houille, extraite à plus de frais, un bénéfice équivalent à la perte que leur fait subir le chômage partiel de leur exploitation et leur capital.

Si l'on tient compte enfin du développement constant de l'émigration anglaise, rarifiée encore la main-d'œuvre, on connaît les principales causes de la crise du charbon: augmentation de la demande, hausse de la main-d'œuvre d'une part; et, d'autre part, diminution de la réduction des heures de travail et de la difficulté de se procurer des ouvriers pour l'extraction du charbon. L'équilibre entre l'offre et la demande était rompu, la houille devait fatalement subir une hausse.

Ces diverses causes ont contribué, on le répète, à l'énorme augmentation qui s'est déclarée, mais elles n'auraient cependant sans doute pas suffi pour amener ce résultat si le public, en voyant le mouvement de hausse qui se confirmait, ne s'était, pour ainsi dire, rué sur le marché, et n'avait insisté pour avoir de la houille à n'importe quel prix, en achetant même des quantités infimes qu'en temps ordinaire il dédaigne.

Cette avidité, en produisant une concurrence désordonnée, créait une demande fictive, et l'on ne peut guère s'étonner qu'en présence de plusieurs compétiteurs pour une même tonne de charbon, le propriétaire ait accepté de préférence le plus haut enchérisseur.

Aussi la majorité des propriétaires de houillères n'a pu manquer de faire de grands profits et on en voit la preuve dans la facilité avec laquelle ils ont successivement accédé aux demandes réitérées et parfois peu fondées de leurs ouvriers.

Ajoutons que le 1^{er} janvier 1873, on a vu surgir un nouvel élément de renchérissement de la houille, c'est la mise à exécution de la nouvelle loi sur l'exploitation des mines, inaugurée sous le titre de *Mines Regulation Act*. Désormais chaque mesure de charbon devra être pesée et tarée, ce qui entraînera une grande perte de temps et de frais nouveaux. On calcule que l'effet de cette loi sera de faire hausser encore le prix du charbon de 1 à 2 shillings par tonne.

Les propriétaires de mines semblent d'ailleurs croire que la hausse des charbons n'a pas atteint sa dernière limite; en effet, ils se tiennent dans une réserve de plus en plus grande et refusent de s'engager par contrat.

Comme conséquence de la hausse du charbon, l'industrie a été paralysée dans

beaucoup de districts. Souvent les chefs d'établissements ont été obligés de toucher au capital, et les ouvriers se sont vus forcés d'entamer les économies qu'ils avaient pu faire. Il n'est pas possible d'évaluer la gêne et la détresse que le haut prix de ce combustible a jetées dans la partie la plus pauvre

précier en connaissance tous ces produits variés et splendides qui honorent le travail et la France, les exposants, de leur côté, ne cachaient point un sentiment de vif et profond intérêt qui, pour quelques-uns, n'était pas exempt de surprise, à la vue de ce Prince de vieille race, si intimement uni par ses études et ses aspirations au mouvement des sociétés modernes.

La franchise et la simplicité de Monsieur le Comte de Chambord formaient un contraste fort remarquable avec l'apparat de certaines visites princières qui avaient eu lieu précédemment. Parmi les exposants français il y a plus d'un radical qui doute encore d'avoir causé avec l'héritier des Rois de France, et qui croirait volontiers à une mystification. Et de fait la mystification existe, mais son siège est à Paris et non à Vienne. Il y a un faux Henri V, c'est celui que des écrivains aux gages de la Révolution dénoncent chaque jour au peuple comme l'ennemi de ses droits et de sa liberté; les

la suite retiré, accompagné jusqu'à sa voiture par M. du Sommerard, dont les attentions

LA LOI MUNICIPALE.

La commission de décentralisation a tenu hier deux séances. La première, à neuf heures et demie et la seconde dans l'après-midi. D'après le *Siècle*, M. de Chabrol a donné lecture de son rapport. La liste électorale comprendra: 1° Tous ceux qui ont dans la commune leur domicile d'origine et y résident; 2° Ceux qui déclarent vouloir y résider et y seront inscrits après trois ans de résidence; 3° Ceux qui viennent s'établir dans la commune et qui y sont propriétaires, fermiers ou commerçants inscrits aux rôles des contributions directes.

La nomination des maires serait faite, dans toutes les communes inférieures à 100,000 âmes, par les conseils municipaux assistés des plus imposés de la commune en nombre égal des conseillers municipaux.

Jeannette en était là de ses réflexions quand son maître releva brusquement la tête, et voyant les yeux investigateurs et curieux de la jeune fille rivés sur son visage:

— Eh bien! qu'est-ce donc? lui demanda-t-il d'une voix singulièrement irritée, est-ce que tu vas te mettre à m'espionner, maintenant? Il faudrait le dire, tu sais, parce que ça ne durerait pas longtemps! Je te ferais vider la maison, et plus vite que cela!

— Ce n'est pas vous que je regarde! Qu'est-ce que cela me fait, à moi, ce que vous avez! riposta Jeannette sagement. Je cherche des mouches au plafond... Allez-vous point m'avalier pour cela, maintenant?

— La peste soit d'elle! maugréa l'usurier furieux. Quand elle s'est mise en tête de parler, on la tuerait plutôt que de la faire taire.

Jollivet était amoureux... Si invraisemblable que la chose pût paraître, elle n'en était pas moins vraie: il était amoureux! Cela lui était venu tout de suite, comme la fièvre ou le choléra, sans qu'il s'en doutât. L'usurier avait vu... et il avait été vaincu.

De tous les sentiments humains, l'amour est peut-être celui qui diffère le plus de lui-même, selon qu'on l'étudie dans tel individu ou dans tel autre. Tantôt il est sublime, et tantôt scélérat; tantôt le père des crimes, et tantôt la source des belles actions. Chez cet avare, avili par l'amour du lucre, desséché par

la soif de l'argent, il ne pouvait être ce qu'il eût été, par exemple, dans une nature jeune, exaltée, pure et chevaleresque. Tout le monde n'est pas digne d'aimer. L'amour, chez Jollivet, ne pouvait s'adresser qu'aux portions les moins nobles de son être. Il surexcitait ce besoin de possession qui était un des traits dominants de son caractère. Au lieu de devenir la cause d'un noble dévouement, il n'était qu'une forme nouvelle de l'égoïsme. Son vice dominant ne perdait nullement ses droits. Mais comme, sous des apparences calmes et froides, l'avare cachait des passions singulièrement ardentes, le sentiment nouveau qui venait de s'emparer de lui acquit bientôt une intensité étrange; presque effrayante. Il ne pensait plus qu'à Marthe, et aux moyens de parvenir à son but — but que, d'ailleurs, il se précipitait lui-même avec une netteté qui n'admettait aucune équivoque. Mais, dès qu'il voulait en venir à la réalisation, les difficultés naissaient d'elles-mêmes, et il ne savait ni les surmonter ni les résoudre.

— Ah! ah! se dit-il avec un mouvement d'épaules assez dédaigneux, il paraît que le proverbe a raison, et que si l'hiver n'est pas dans un bout de la besace, il est dans l'autre! On fait des folies à tout âge, et les plus tardives sont même les meilleures... sans doute parce qu'on y a mis le temps!... Je me suis jusqu'ici préservé des femmes, ou à peu près... Celle que j'ai épousée, il y a

vingt-cinq et tant d'années, quoique bien désagréable en son vivant... n'a pas été une mauvaise affaire... puisque j'ai eu son bien!... et elle n'a pas eu le loisir de m'ennuyer beaucoup, puisqu'elle est morte assez promptement... j'irais, de gaieté de cœur, quand rien ne m'y oblige, à cinquante ans passés, me remettre la corde au cou... et pour compléter la chose, je ferais cette belle équipée avec une jeune fille qui n'a rien... car elle n'aura rien cette Marthe... je prendrai tout à son père!... Et j'épouserais cette fille-là... moi! Mais alors autant épouser la faim et la soif du même coup!...

Ici l'usurier s'arrêta; puis il reprit bientôt:

— Eh! pourtant, si je voulais faire cette folie... Oui, si je le voulais... je le pourrais... car je ne dois rien à personne... et fais ce que je veux, après tout, puisque je suis riche! Il y a bien à manger ici pour deux... et même pour trois... ajouta-t-il avec une rire assez égrillard, car enfin si j'épousais Marthe... Eh! eh! je ne suis pas encore si cassé! Cette Jeannette, à présent, fait sa tête... que c'est effrayant... Je ne peux plus l'arrêter... Comme une femme légitime dans la maison vous la remettrait tout de suite au pas! Je devrais me marier rien que pour cela... Oui... mais sans dot!

LOUIS ENAULT.

Feuilleton du Journal de Roubaix

DU 12 JUIN 1873

LE BAPTÊME DU SANG

PREMIÈRE PARTIE

III — (Suite)

Jollivet savait probablement que ce n'était pas lui qui, d'ordinaire, avait le dernier mot dans ces querelles domestiques avec cette bonne, qui était quelque peu sa cousine, et comme à ce moment ce qu'il voulait avant tout c'était avoir la paix chez lui, il quitta la partie, de guerre lasse, en disant à son ennemi, mais cette fois d'un ton radouci:

— Assez! Fais-moi souper! je meurs de faim!

Jeanette, de son côté, trouva sans doute qu'elle avait poussé les choses suffisamment loin, car elle ne répliqua rien et fit son service.

Elle plaça bientôt sur la table une soupière fumante, dans laquelle on apercevait une couche épaisse de choux blancs, les plus appétissants du monde. Un pain qui, originairement, avait dû peser une vingtaine de livres en sortant du four, et dont la croûte, d'un brun doré, provoquait les dents à faire sur elle l'épreuve de leur solidité, un mor-

ceau de lard fumé, un plat de pommes cuites au four, et un pot de cidre, jaune comme l'ambre, et couronné d'une blanche écume, complétèrent ce menu frugal.

Il n'eut point sans doute la vertu d'exciter l'appétit dont Jollivet venait de se vanter tout à l'heure, car à peine celui-ci eut-il approché deux ou trois fois la cuiller de ses lèvres, qu'il repoussa dédaigneusement son assiette, et sans faire plus d'honneur au lard et aux pommes, sans même verser une simple rasade de ce cidre généreux, vrai nectar normand, que lui présentait une Hébéd en corvette de linge, il posa sa tête dans ses deux mains, appuya ses coudes sur la table et parut s'absorber dans une contemplation à la fois profonde et douloureuse.

La petite sorvante, qui avait mis son couvert à la même table que celui de son maître, mais à l'autre extrémité, selon l'usage à peu près universel des gens de campagne, dans cette portion de la Normandie, où maîtres et gens vivent un peu en famille, le regardait de temps en temps du coin de son œil fripon.

— Je ne sais ce qu'il a, murmura-t-elle à demi-voix, mais je vois bien tout de même qu'il a quelque chose! Je voudrais bien savoir de quoi il retourne; mais le vieux singe est si malin que, si c'est un secret qu'il entend garder, le diable lui-même y perdrait son latin avant de le faire jaser.

la soif de l'argent, il ne pouvait être ce qu'il eût été, par exemple, dans une nature jeune, exaltée, pure et chevaleresque. Tout le monde n'est pas digne d'aimer. L'amour, chez Jollivet, ne pouvait s'adresser qu'aux portions les moins nobles de son être. Il surexcitait ce besoin de possession qui était un des traits dominants de son caractère. Au lieu de devenir la cause d'un noble dévouement, il n'était qu'une forme nouvelle de l'égoïsme. Son vice dominant ne perdait nullement ses droits. Mais comme, sous des apparences calmes et froides, l'avare cachait des passions singulièrement ardentes, le sentiment nouveau qui venait de s'emparer de lui acquit bientôt une intensité étrange; presque effrayante. Il ne pensait plus qu'à Marthe, et aux moyens de parvenir à son but — but que, d'ailleurs, il se précipitait lui-même avec une netteté qui n'admettait aucune équivoque. Mais, dès qu'il voulait en venir à la réalisation, les difficultés naissaient d'elles-mêmes, et il ne savait ni les surmonter ni les résoudre.

— Ah! ah! se dit-il avec un mouvement d'épaules assez dédaigneux, il paraît que le proverbe a raison, et que si l'hiver n'est pas dans un bout de la besace, il est dans l'autre! On fait des folies à tout âge, et les plus tardives sont même les meilleures... sans doute parce qu'on y a mis le temps!... Je me suis jusqu'ici préservé des femmes, ou à peu près... Celle que j'ai épousée, il y a

vingt-cinq et tant d'années, quoique bien désagréable en son vivant... n'a pas été une mauvaise affaire... puisque j'ai eu son bien!... et elle n'a pas eu le loisir de m'ennuyer beaucoup, puisqu'elle est morte assez promptement... j'irais, de gaieté de cœur, quand rien ne m'y oblige, à cinquante ans passés, me remettre la corde au cou... et pour compléter la chose, je ferais cette belle équipée avec une jeune fille qui n'a rien... car elle n'aura rien cette Marthe... je prendrai tout à son père!... Et j'épouserais cette fille-là... moi! Mais alors autant épouser la faim et la soif du même coup!...

Ici l'usurier s'arrêta; puis il reprit bientôt:

— Eh! pourtant, si je voulais faire cette folie... Oui, si je le voulais... je le pourrais... car je ne dois rien à personne... et fais ce que je veux, après tout, puisque je suis riche! Il y a bien à manger ici pour deux... et même pour trois... ajouta-t-il avec une rire assez égrillard, car enfin si j'épousais Marthe... Eh! eh! je ne suis pas encore si cassé! Cette Jeannette, à présent, fait sa tête... que c'est effrayant... Je ne peux plus l'arrêter... Comme une femme légitime dans la maison vous la remettrait tout de suite au pas! Je devrais me marier rien que pour cela... Oui... mais sans dot!

LOUIS ENAULT.

La suite au prochain numéro.